REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21310499500054	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Commune de Saint Lys

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SAINT-LYS : COMPTABLE ASSIGNATAIRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT M49 ABREGEE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 27

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	999 948,83	704 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 295 948,83
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	999 948,83	999 948,83

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 094 376,26	570 648,83
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	36 000,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 559 727,43
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 130 376,26	1 130 376,26

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 130 325,09	2 130 325,09

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	135 600,00	0,00	101 500,00	101 500,00	101 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	33 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	270 000,00	0,00	252 000,00	252 000,00	252 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	438 600,00	0,00	387 500,00	387 500,00	387 500,00
66	Charges financières	41 000,00	0,00	37 400,00	37 400,00	37 400,00
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	496 600,00	0,00	434 900,00	434 900,00	434 900,00
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*196 921,16*		*402 048,83*	*402 048,83*	*402 048,83*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*160 800,00*		*163 000,00*	*163 000,00*	*163 000,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***357 721,16***		***565 048,83***	***565 048,83***	***565 048,83***
	TOTAL	854 321,16	0,00	999 948,83	999 948,83	999 948,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	999 948,83

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	783 000,00	0,00	693 000,00	693 000,00	693 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	783 000,00	0,00	693 000,00	693 000,00	693 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	783 000,00	0,00	693 000,00	693 000,00	693 000,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*11 000,00*		*11 000,00*	*11 000,00*	*11 000,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***11 000,00***		***11 000,00***	***11 000,00***	***11 000,00***
	TOTAL	**794 000,00**	**0,00**	**704 000,00**	**704 000,00**	**704 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	295 948,83

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	999 948,83

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	554 048,83

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	444 641,75	0,00	348 376,26	348 376,26	348 376,26
	Total des opérations d'équipement	329 800,00	36 000,00	565 000,00	565 000,00	601 000,00
	Total des dépenses d'équipement	774 441,75	36 000,00	986 376,26	986 376,26	1 022 376,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	129 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	144 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
45...	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	918 441,75	36 000,00	1 083 376,26	1 083 376,26	1 119 376,26
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*11 000,00*		*11 000,00*	*11 000,00*	*11 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***11 000,00***		***11 000,00***	***11 000,00***	***11 000,00***
	TOTAL	929 441,75	36 000,00	1 094 376,26	1 094 376,26	1 130 376,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 130 376,26

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 300,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 300,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
45...	**Total des opérations pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	36 300,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*196 921,16*		*402 048,83*	*402 048,83*	*402 048,83*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*160 800,00*		*163 000,00*	*163 000,00*	*163 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***357 721,16***		***565 048,83***	***565 048,83***	***565 048,83***
	TOTAL	394 021,16	0,00	570 648,83	570 648,83	570 648,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	559 727,43

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 130 376,26

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**554 048,83**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	101 500,00		101 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 000,00		34 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	252 000,00		252 000,00
66	Charges financières	37 400,00	*0,00*	37 400,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	*0,00*	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*163 000,00*	163 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*402 048,83*	402 048,83
	Dépenses d'exploitation – Total	434 900,00	*565 048,83*	999 948,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	999 948,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*11 000,00*	11 000,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	97 000,00	*0,00*	97 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	601 000,00		601 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	75 000,00	*0,00*	75 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	346 376,26	*0,00*	346 376,26
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 119 376,26	*11 000,00*	1 130 376,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 130 376,26

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	693 000,00		693 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*11 000,00*	11 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes d'exploitation = Total	693 000,00	*11 000,00*	704 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	295 948,83

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	999 948,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	5 600,00	*0,00*	5 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*163 000,00*	163 000,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*402 048,83*	402 048,83
	Recettes d'investissement = Total	5 600,00	*565 048,83*	570 648,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	559 727,43

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 130 376,26

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	135 600,00	101 500,00	101 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	4 100,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	28 000,00	20 000,00	20 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	100 000,00	70 000,00	70 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 000,00	3 500,00	3 500,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	1 500,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	33 000,00	34 000,00	34 000,00
621	Personnel extérieur au service	33 000,00	34 000,00	34 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	270 000,00	252 000,00	252 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	270 000,00	252 000,00	252 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	438 600,00	387 500,00	387 500,00
66	Charges financières (b) (8)	41 000,00	37 400,00	37 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 000,00	38 000,00	38 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-600,00	-600,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 000,00	10 000,00	10 000,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	496 600,00	434 900,00	434 900,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*196 921,16*	*402 048,83*	*402 048,83*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)*	*160 800,00*	*163 000,00*	*163 000,00*
6811	*Dot. amort. Immos incorp. et corporelles*	*160 800,00*	*163 000,00*	*163 000,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	*357 721,16*	*565 048,83*	*565 048,83*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*357 721,16*	*565 048,83*	*565 048,83*
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	854 321,16	999 948,83	999 948,83

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	999 948,83

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	10 500,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 100,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0.00	0.00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	783 000,00	693 000,00	693 000,00
704	Travaux	223 000,00	163 000,00	163 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	560 000 00	530 000 00	530 000 00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0.00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	783 000,00	693 000,00	693 000,00
76	Produits financiers (b)	0.00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	783 000,00	693 000,00	693 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	11 000 00	11 000 00	11 000 00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	11 000,00	11 000,00	11 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	794 000,00	704 000,00	704 000,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	295 948,83
				=
			TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	999 948,83

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	75 000,00	75 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	75 000,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	444 641,75	346 376,26	346 376,26
2315	Installat°, matériel et outillage techni	444 641,75	346 376,26	346 376,26
316	Opération d'équipement n° 316 (5)	100 000,00	150 000,00	150 000,00
317	Opération d'équipement n° 317 (5)	129 800,00	400 000,00	400 000,00
318	Opération d'équipement n° 318 (5)	100 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des dépenses d'équipement	774 441,75	986 376,26	986 376,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	129 000,00	97 000,00	97 000,00
1641	Emprunts en euros	126 000,00	94 000,00	94 000,00
1687	Autres dettes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	144 000,00	97 000,00	97 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	918 441,75	1 083 376,26	1 083 376,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	11 000,00	11 000,00	11 000,00
1391	Subventions d'équipement	11 000,00	11 000,00	11 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	11 000,00	11 000,00	11 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	929 441,75	1 094 376,26	1 094 376,26

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	36 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 130 376,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	32 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	32 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 300,00	5 600,00	5 600,00
10222	FCTVA	4 300,00	5 600,00	5 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 300,00	5 600,00	5 600,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	36 300,00	5 600,00	5 600,00
021	Virement de la section d'exploitation	195 921,16	402 048,83	402 048,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	160 800,00	163 000,00	163 000,00
2813	Constructions	900,00	900,00	900,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	27 400,00	27 400,00	27 400,00
28158	Autres matériels, outillage technique	132 500,00	134 700,00	134 700,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	357 721,16	565 048,83	565 048,83
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	357 721,16	565 048,83	565 048,83
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	394 021,16	570 648,83	570 648,83

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	559 727,43
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 130 376,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ *040 = DE 042.*
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ *041 = R/ 041.*
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 316 (1)
LIBELLE : TV Amélioration et extension de réseau eaux usées

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		41 981,72	a 26 000,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 981,72	26 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2158	Autres instal. matériel outil. techniq.	41 981,72	26 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-176 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 317 (1)
LIBELLE : TRAVAUX ASSAINISSEMENT EAUX USEES hors extension

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		31 732,13	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 732,13	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2158	Autres Instal. matériel. outil. techniq	31 732,13	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) **Excédent de financement si positif** Besoin de financement si négatif	**-400 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 318 (1)
LIBELLE : TRAVAUX EAUX USEES IMPASSE BRUNO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 747,87	a 10 000,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 747,87	10 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2158	Autres instal, materiel outil technic.	4 747,87	10 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) **Excédent de financement si positif** Besoin de financement si négatif	**-25 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
								Taux initial							
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					**1 737 845,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					1 737 845,00									
00000186898	CRCA TOULOUSE EMPRUNT	25/01/2016	30/05/2016	05/05/2017	486 845,00	F		2,150	2,151		A	X Echéance constante		A-1
50273	CRCA TOULOUSE EMPRUNT	09/08/2014	09/08/2014	05/11/2014	122 000,00	F		3,100	3,137		T	X Echéance constante		A-1
CO6165	CRCA TOULOUSE EMPRUNT	21/07/2014	25/07/2014	27/10/2014	1 129 000,00	F		3,220	3,309		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilée (Total)					**43 120,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					43 120,00									

Commune de Saint Lys - BUDGET ASSAINISSEMENT M49 ABREGEE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
120 31 5802	AGT COMPTABLE DE L'A.E.A.G.	19/12/2006	20/03/2007	31/01/2008	43 120,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					**1 788 985,80**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (15)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		**0,00**		**1 319 682,74**					**93 770,78**	**37 839,06**	**0,00**	**10 108,79**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 319 682,74					93 770,70	37 839,06	0,00	10 108,79
00000188898		0,00	A-1	401 491,10	11,33	F		2,151	29 683,38	8 832,06	0,00	5 240,43
50273		0,00	A-1	85 554,14	9,58	F		3,137	7 637,32	2 563,98	0,00	375,74
CO8165		0,00	A-1	832 637,50	14,50	F		3,309	56 450,00	26 643,04	0,00	4 492,62
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**8 624,08**					**2 874,66**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		8 624,08					2 874,66	0,00	0,00	0,00
120 31 5602		0,00	A-1	8 624,08	2,00	F		0,000	2 874,66	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**1 328 306,82**					**96 645,36**	**37 839,06**	**0,00**	**10 108,79**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 328 306,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750.00 €	03-04-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2156 Matériel spécifique d'exploitation	60	01/01/2000
L	Appareils de laboratoires	10	03/04/2018
L	Batiments durables	15	03/04/2018
L	Batiments légers, abris	10	03/04/2018
L	Etudes	5	03/04/2018
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	03/04/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	03/04/2018
L	Installations de ventilation	15	03/04/2018
L	Logiciels	5	03/04/2018
L	Matériel de transport	8	03/04/2018
L	Matériel informatique	5	03/04/2018
L	Organes de régulation	20	03/04/2018
L	Ouvrages courants	40	03/04/2018
L	Ouvrages lourds	30	03/04/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques	40	03/04/2018
L	Réseaux d'assainissement	60	03/04/2018
L	Réseaux d'assainissement	60	03/04/2018
L	Stations d'épuration	60	03/04/2018
L	Subventions d'équipements	30	03/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**108 000,00**	I **108 000,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		97 000,00	97 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	94 000,00	94 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 000,00	3 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 000,00	11 000,00
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*11 000,00*	*11 000,00*
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**108 000,00**	**36 000,00**	**0,00**	**144 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**570 648,83**	**III**	**570 648,83**
Ressources propres externes de l'année (a)		**5 600,00**		**5 600,00**
10222	FCTVA	5 600,00		5 600,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**565 048,83**		**565 048,83**
15...	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
28...	*Amortissement des immobilisations*			
2813	*Constructions*	*900,00*		*900,00*
28156	*Matériel spécifique d'exploitation*	*27 400,00*		*27 400,00*
28158	*Autres matériels, outillage technique*	*134 700,00*		*134 700,00*
29...	*Dépréciation des immobilisations*			
39...	*Déprécia* des stocks et en-cours*			
481...	*Charges à répartir plusieurs exercices*			
021	*Virement de la section d'exploitation*	*402 048,83*		*402 048,83*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**570 648,83**	**0,00**	**559 727,43**	**0,00**	**1 130 376,26**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	**144 000,00**
Ressources propres disponibles	IV	1 130 376,26
Solde	V = IV – II (6)	986 376,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 28
VOTES :
Pour : 24
Contre : 4
Abstentions :

Date de convocation : 13/07/2020

Présenté par (1) Le Maire,
A Saint-Lys le 20/07/2020
(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Lys, le 21/7/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANDRAU Thierry	
BERTRAND Thierry	
BRUNIERA Céline	
BUVAT Denis	
D'OLIVEIRA Monique	
DEDEBAT Nicole	
DEUILHE Serge	
FERNANDEZ Armelle	
FERRER Caroline	
GAUDEZ Carole	
GOUPIL Patricia	
GRANGE Arlette	Procuration à M. Péry
JOUSSE Jean-Luc	
LABORDE Gilbert	
LANDES Philippe	
LAYE Corinne	
LE PAPE Annie	
LOUIT Catherine	
MAGNAVAL Jean-Jacques	
MICHAS Jean-Pierre	
PERY Denis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PLANCHON Fabrice	
POMERY Laurent	
REY BETHBEDER Nicolas	
SANCHEZ Simon	
SOLATGES Chloé	
SOLOMIAC Christophe	
SUTRA Jean-François	
VIDAL Nelly	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 22/7/2020 et de la publication le 22/07/2020. A Saint-Lys, le 22/7/2020

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

MAIRIE DE SAINT-LYS 31470

Saint-Lys
cœur de bastide

BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF 2020

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DE 2020

Cette note est annexée au budget primitif 2020 et sera publiée sur le site internet de la commune.

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. De ce fait, les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles doivent annexer au budget primitif et au compte administratif une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'exercice obligatoire par les communautés d'agglomération de la compétence « Eau » et « Assainissement des eaux usées » à compter du 1er janvier 2020.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la Communauté d'Agglomération « Le Muretain Agglo » a délégué à la commune de Saint-Lys l'assainissement collectif des eaux usées (collecte et transport) sur Saint-Lys pour le compte de la communauté d'agglomération pour une durée de sept ans (à partir du 15 janvier 2020). Il est notamment indiqué que la commune de Saint-Lys individualise les dépenses et les recettes liées à la gestion du service dans le cadre d'un budget annexe.

1. LES RESULTATS 2019

Le résultat global de clôture se décompose de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2018	Résultat 2019	Résultat de clôture 2019
Exploitation	60 321,16	235 627,67	295 948,83
Investissement	535 420,59	24 306,84	559 727,43
TOTAL	595 741,75	259 934,51	855 676,26

Les restes à réaliser de 2019 reportés en 2020 s'élèvent en dépenses à 36 000,00 €. Ils concernent les engagements relatifs à la réfection du réseau, rue du 11 novembre 1918 et à l'extension du réseau impasse Bruno.

2. LA SECTION D'EXPLOITATION 2020

Le budget primitif 2020 de l'Assainissement s'élève à 999 948,83 € en dépenses et en recettes.

a) Les dépenses

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2020
011 Charges à caractère général	122 600,00	101 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	33 000,00	34 000,00
65 Autres charges de gestion courante	270 000,00	252 000,00
66 Charges financières	41 000,00	37 400,00
67 Charges exceptionnelles	17 000,00	10 000,00
022 Dépenses imprévues (exploitation)	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	196 921,16	402 048,83
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	160 800,00	163 000,00
002 Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation	**841 321,16**	**999 948,83**

En 2019, les charges à caractère général ont comptabilisé un rattrapage de la rémunération du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT) pour la facturation de l'assainissement 2017. De ce fait, elles se contractent en 2020 tout en poursuivant les efforts sur l'entretien et les réparations de réseaux. Les charges de personnel et frais assimilés comptabilisent le remboursement du budget annexe au budget principal des mises à disposition de personnel (service technique et administratif). Les autres charges de gestion courantes concernent le remboursement de l'entretien de la station d'épuration au SMEA 31 (compétence transférée). Les charges exceptionnelles se réduisent tout en permettant d'enregistrer les dégrèvements et réductions de facture d'assainissement et d'admissions en non valeurs de la part du SIECT.

Le virement à la section d'investissement et la dotation aux amortissements permettent de dégager un autofinancement prévisionnel au profit de la section d'investissement de 565 048,83 €. Ce dernier continue de fortement progresser facilitant ainsi le financement de l'investissement.

b) Les recettes

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2020
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services	770 000,00	693 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	11 000,00	11 000,00
002 Résultat reporté ou anticipé	60 321,16	295 948,83
Total des recettes d'exploitation	**841 321,16**	**999 948,83**

En raison en 2019 de la régularisation de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) de 2014 à 2016, au chapitre 70 (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et la redevance) la prévision budgétaire est ramenée à 693 000 € en 2020 contre 770 000 € en 2019. Les opérations d'ordre comptabilisent la reprise des subventions sur les biens amortis. Il est à noter que le résultat reporté poursuit sa progression en 2020 (en 2019, forte PFAC et légère progression des dépenses).

Saint-Lys
cœur de bastide

3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2020

Le budget primitif 2020 de l'Assainissement s'élève à 1 130 376,26 € en dépenses et en recettes.

a) Les dépenses (y compris restes à réaliser 2019)

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2020
20 Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	75 000,00
23 Immobilisations en cours (hors opérations)	444 641,75	346 376.26
Op. n° 316 Amélioration et extension de réseaux	100 000,00	176 000,00
Op. n° 317 Travaux hors extension	129 800,00	400 000,00
Op. n° 318 Travaux impasse Bruno	100 000,00	25 000,00
16 Emprunts et dettes assimilés	129 000,00	97 000,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	11 000,00	11 000,00
Total des dépenses d'investissement	**929 441,75**	**1 130 376,26**

Les immobilisations incorporelles (hors opérations) prévoient la réalisation du schéma directeur pour les eaux usées.

Les immobilisations en cours (hors opérations) constituent une réserve pour de futurs travaux à venir sur le réseau (variable d'ajustement de la section d'investissement).

L'opération n° 317 est inscrite pour des futurs travaux de réseau liés à la priorité 1 du schéma directeur d'assainissement (traitement des eaux claires parasites du réseau).

En 2019, une écriture de régularisation demandée par la trésorerie de Saint-Lys d'un montant de 32 000 € impactait le chapitre 16 (remboursement du capital) et aussi pour un montant identique les recettes d'investissement au chapitre 16. De ce fait, ce chapitre se réduit nettement en 2020.

b) Les recettes

Chapitre	Budget précédent	Propositions 2020
16 Emprunts et dettes assimilés	32 000,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 300,00	5 600,00
021 Virement de la section d'exploitation	196 921,16	402 048,83
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	160 800,00	163 000,00
001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	535 420,59	559 727,43
Total des recettes d'investissement	**929 441,75**	**1 130 376,26**

En 2019, 32 000 € avaient été inscrits au niveau du chapitre 16 dans le cadre d'une écriture de régularisation à la demande de la trésorerie de Saint-Lys. Il ne s'agissait pas d 'un emprunt nouveau. En 2020, aucun emprunt pour financer l'investissement n'est proposé au budget.

Le chapitre 10 enregistre le versement du FCTVA par l'état. Le chapitre 040 comptabilise la dotation aux amortissements.